

COMMUNIQUÉ

Les médecins généralistes commencent à vacciner dans leur cabinet contre la Covid-19 !

Malgré des délais très courts et la période des vacances scolaires, 29 000 médecins généralistes (environ 53 % de médecin généraliste en exercice) se sont déjà portés volontaires pour débiter la vaccination dans les cabinets avec le vaccin AstraZeneca®.

La vaccination commence ce jeudi 25 février en ciblant les personnes de 50 à 64 ans souffrant de comorbidités* et à risque de forme grave de Covid-19.

Le Collège de la Médecine Générale (CMG) rappelle les documents qui peuvent être utiles aux médecins généralistes pour expliquer et pratiquer cette vaccination :

- La note « Pratiquer la vaccination contre la Covid-19 au sein d'un cabinet de médecine générale avec le vaccin AstraZeneca® » proposée par le CMG depuis le 11 Février.
<https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2021/02/Vacciner-avec-le-vaccin-AZ-en-MG-CMG-11-02-21.pdf>
- La note relative au vaccin ChAdOx1 nCoV-19 (AZD1222) produit par AstraZeneca éditée le 18 février par le Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale.
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_du_cosv_18_fevrier_2021_-_vaccin_astra_zeneca.pdf
- Le site Coronalic.fr, portail d'information du CMG dédié aux médecins généralistes pour les accompagner face à la pandémie de la Covid-19.
www.coronacliv.fr

Paris, le 25 février 2021

Contacts presse

Pr Paul Frappé, Président du CMG /president@lecmg.fr

Pr Serge Gilberg, Vice-Président du CMG /s.gilberg@lecmg.fr

* **Rappel des comorbidités qui rendent les patients de 50 à 64 ans éligibles à la vaccination avec le vaccin AstraZeneca®**

- pathologies cardio-vasculaires : (hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), antécédent d'accident vasculaire cérébral, antécédent de coronaropathie, antécédent de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque
- diabète de types 1 et 2
- pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment : broncho pneumopathie obstructive, insuffisance respiratoire, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose
- insuffisance rénale chronique dialysée
- obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30
- cancer ou hémopathie maligne actif de moins de 3 ans
- cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins
- immunodépression congénitale ou acquise
- syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie
- pathologies neurologiques : maladies du motoneurone, myasthénie grave, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, paralysie cérébrale, quadriplégie ou hémiplégié, tumeur maligne primitive cérébrale, maladie cérébelleuse progressive.